

LE SÉDI VOUS INFORME #18

LETRE D'INFORMATION DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

MARS 2019



Édito

Par Bertrand Lachat,
Président du SÉDI

L'année 2018 s'est achevée avec toujours autant d'énergie donnée à la réalisation des différents projets du SÉDI : la promotion de l'utilisation des bornes de recharge pour véhicules électriques, la concrétisation de projets pour la future SEM Energ'Isère, la prise en charge par le SÉDI du Plan de Corps de Rue Simplifié, le renouvellement du marché d'électricité arrivé à échéance le 31 décembre 2018... Par ailleurs, les négociations relatives au nouveau contrat de concession se poursuivent.

Ces projets contribuent à la valorisation des territoires en Isère, portés par les Elu(e)s et les agents du syndicat.

La cérémonie des vœux du 21 janvier dernier dans les salons de la Préfecture de l'Isère a été un succès. Je tiens à vous remercier d'avoir été si nombreux. Pour ceux qui n'ont malheureusement pas pu être présent ce jour, et pour tous les autres, je vous invite à noter un événement exceptionnel : **les 25 ans du SÉDI qui seront fêtés le 16 septembre prochain à l'Aéroport de St Etienne de St Geoirs**. Réservez dès à présent cette date sur votre agenda.

PAROLE D'ÉLU

Saint Jean d'Herans a adhéré au dispositif de Conseil en Energie Partagé (CEP) en avril 2017. La parole est donnée à Jean-Marie GARAT, Conseiller municipal de la commune et membre du Bureau du SÉDI.



Comment la mission CEP s'est-elle déclinée sur votre commune ?

« Après une adhésion en 2017, la mission s'est ensuite déroulée en deux temps. En 2017, l'analyse énergétique s'est focalisée sur nos bâtiments publics communaux, nous permettant de mettre en place un plan d'actions sur le chauffage et sa régulation associée. En 2018, nos cinq logements communaux ont fait l'objet d'un diagnostic, nous aidant à conduire une réflexion sur leur amélioration thermique.



Quelles actions avez-vous engagées dans ce cadre ?

Nous avons revu le circuit de chauffage de la Mairie et installé des systèmes programmables pilotables à distance sur tous nos bâtiments publics, permettant une gestion suivant leur occupation. Ces opérations ont représenté environ 8300€ d'investissement avec un reste à charge communal de 4700€ déduction faite des subventions. Concernant les logements, un projet de rénovation est engagé, en lien avec le CAUE, l'AGEDEN et la communauté de communes du Trièves. Je tiens aussi à souligner le professionnalisme et la disponibilité de l'agent du SÉDI qui ne s'est pas contenté de réaliser ces diagnostics, mais qui nous a aussi aidé dans le choix du type de matériel, l'estimation du coût de celui-ci et les organismes susceptibles de nous subventionner. »



2019

Agenda

21 mars, 15h

17 juin, 17h30

16 septembre

Commission consultative paritaire pour l'énergie au SÉDI

Comité syndical à Saint Blaise du Buis

25 ans du SÉDI

LE RÉSEAU EBORN

Depuis 2 ans, le SÉDI déploie son service public de mobilité électrique en Isère, le réseau eborn. Le SÉDI souhaite remercier les communes qui relaient l'information sur leurs journaux locaux ou sites internet.

Voici quelques résultats concrets : le réseau eborn est désormais le 1er réseau national, public et privé confondus, en nombre de recharge avec 5500 charges réalisées par mois.

Quelques chiffres globaux eborn ci-dessous:



601 bornes fonctionnelles



1440 abonnés
(hors itinérance et CB sans contact)



73 340 charges réalisées



637 MWh consommés



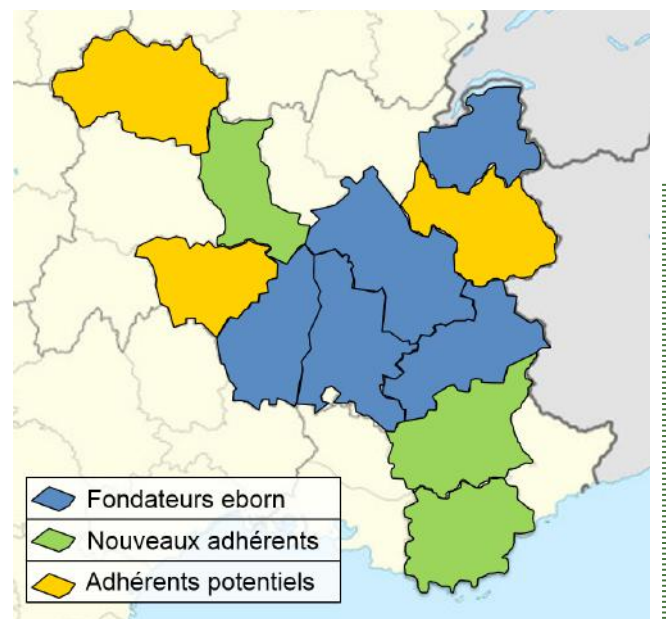
741 tonnes de CO2 économisées



4,6 millions de kilomètres parcourus en véhicules électriques

Le réseau eborn s'agrandit et accueille 3 nouveaux départements : la Loire (42), les Alpes-de-Haute-Provence (04) et le Var (83). Ainsi, avec 1 seul badge, l'abonné peut se recharger sur 8 départements, plusieurs autres à venir !

La future mise en place d'un contrat de concession de services pour la gestion et le développement du service public sera ainsi constitué d'au moins 8 syndicats d'énergies des régions AURA et PACA.

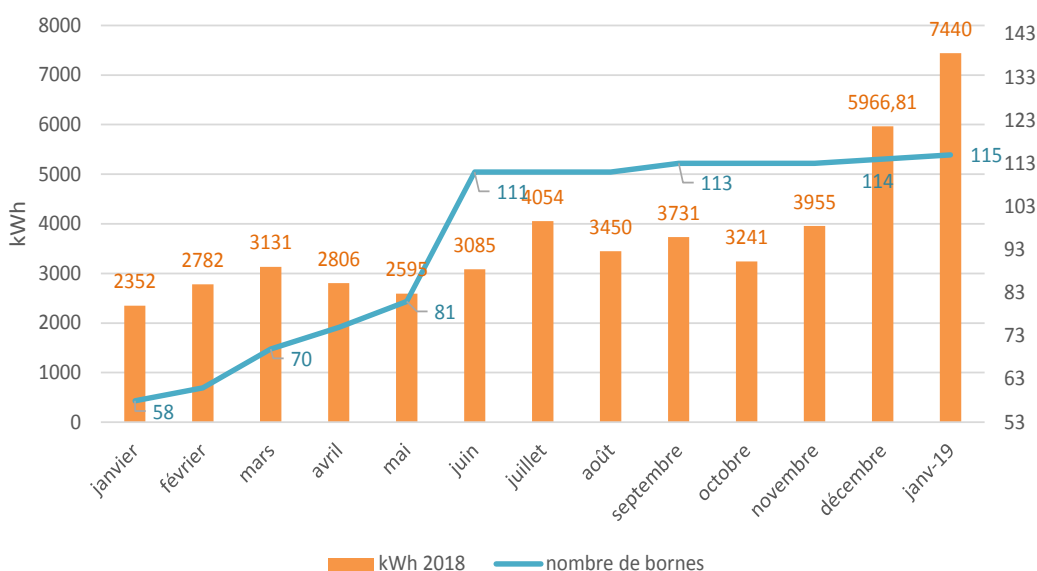


En Isère, les bornes sont alimentées à partir d'électricité 100% renouvelable.



En Isère :

kWh consommés en fonction du nombre de bornes en 2018



Retrouvez les dernières bornes fonctionnelles en Isère : Septème, Pierre-Châtel, La Salle-en-Beaumont, Champier et toutes les autres sur www.eborn.fr



Pensez-y !

En cas de besoin, question ou problème, contactez gratuitement notre assistance technique Silène au : 09.70.83.02.13

PPE-1,2 million de voitures électriques en France d'ici 2023

Le Président de la République, le ministre d'Etat, le ministère de la Transition écologique et solidaire ont publié le 25 janvier 2019 l'intégralité du **projet de Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE)** qui constituera le **fondement de l'avenir énergétique de la France** pour les prochaines années.



Point sur les transports décarbonés :

Selon le projet présenté, la France devra compter 100.000 points de recharge publics à horizon 2023. C'est quatre fois plus que les 25.000 points dénombrés par l'AVERE France et GIREVE lors de la publication de leur dernier baromètre, en début d'année.

Une densification de l'infrastructure publique censée accompagner le développement du marché :

Dans son document, le gouvernement évoque 1,2 millions de voitures particulières électriques en circulation d'ici 2023.

Un chiffre qui comprend les voitures électriques mais aussi les hybrides rechargeables.

Alors que la France compte environ 160.000 voitures électriques et hybrides rechargeables en circulation, l'objectif est donc de mettre en circulation quelque 800.000 véhicules

électriques sur quatre ans, soit en moyenne 200.000 par an. A comparer aux quelque 46.000 immatriculations enregistrées sur l'ensemble de l'année 2018...

Du côté des autres carburants, le projet vise 100 stations à hydrogène et 770 stations au gaz naturel à horizon 2023. Pour le GPL, pas d'objectif de déploiement mais l'ambition de multiplier par cinq le nombre de véhicules en circulation.

Cap sur les énergies vertes :

Le texte prévoit un déploiement soutenu de l'éolien, du solaire avec des objectifs établis pour les périodes 2019-2023 et 2024-2028. Un essor du renouvelable censé compenser la fermeture de quatre à six réacteurs nucléaires d'ici à 2028.



Pour en savoir plus : www.ecologie-solidaire.gouv.fr

MOBILITÉ DURABLE

ZOOM SUR... la prime à la conversion

L'objectif du nouveau dispositif est d'aider tous les Français, particuliers et professionnels, à acheter un véhicule neuf ou d'occasion en échange de la mise au rebut d'un vieux véhicule. Le montant de la prime est revu à la hausse : jusqu'à 4 000 € pour l'achat d'un véhicule thermique neuf ou d'occasion et jusqu'à 5 000 € pour l'achat d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable neuf ou d'occasion.

Pour en savoir plus : www.primealaconversion.gouv.fr/



Un chantier de grande envergure

Au mois de décembre 2018 a débuté un chantier d'enfouissement des réseaux de près de 1000 mètres dans le **quartier de Paviot à Voiron**. Un chantier important qui se déroulera jusqu'en mars 2019.

49 591 €

C'est le montant investi par le SÉDI sur ce chantier. Le montant total s'élève quant à lui à 338 882 €.



Une convention de Coopération entre le Parc Naturel du Vercors, le SDED et le SÉDI

Le territoire du **Parc du Vercors** se situe à cheval sur la Drôme et l'Isère. Il compte 84 communes classées dont 37 dans la Drôme et 47 en Isère. Les communes adhérentes au Parc ont toutes transféré leur compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'électricité (AODE) à des syndicats de taille départementale : le SDED et le SÉDI.

Afin d'accompagner au mieux la transition énergétique sur le territoire couvert par le **Parc du Vercors**, cette convention vise à coordonner et harmoniser les relations entre les 3 protagonistes pour améliorer le traitement des différents dossiers et projets portés ou soutenus par le **Parc du Vercors**.



Rétrospective en images



13 novembre 2018

Commission consultative pour les services publics locaux au SÉDI

Lors de cette commission réunissant les représentants de la société civile et ceux du syndicat, ont été évoqués différents sujets, tels que la gestion des bornes de recharge pour véhicules électriques, les comptes-rendus d'activité des différents concessionnaires d'électricité et de gaz, la propriété des colonnes montantes et le déploiement de Linky, sur lequel le SÉDI exerce un contrôle dans le cadre de sa compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité.



7 décembre 2018

Signature de promesse de bail pour le projet photovoltaïque à Saint-Savin

Bertrand Lachat a signé, en présence de Evelyne Michaud, Maire de Saint Savin, une promesse de bail sur le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque flottante, localisée sur le lac artificiel de la carrière de Saint-Savin situé au marais de Villieu. Un projet qui verra le jour en 2021.



21 janvier 2019

Cérémonie des vœux à la Préfecture de l'Isère

Près de 300 personnes étaient présentes dans les salons de la Préfecture pour cette cérémonie en présence de Monsieur le Sénateur Guillaume Gontard. Après avoir remercié les Elu(e)s présents, le Président a présenté les grands projets à venir du syndicat.



28 janvier 2019

Inauguration de la borne de Septème

Le SÉDI et la commune de Septème ont inauguré la borne de recharge accélérée, située route de la Pivollée, parking de la salle polyvalente. Etaient présents : Alain Clerc, maire de Septème qui a coupé le ruban tricolore, Jean-Claude Bertrand, Premier-adjoint de Septème et membre du Bureau, Emmanuel Montagnon, vice-président délégué au SÉDI, David Florentin et Sylvain Chautemps, agents du SÉDI.



12 février 2019

Restitution des missions de contrôle USéRAA 2018 au SÉDI

L'ensemble des Syndicats d'Énergies de la Région Auvergne-Rhône-Alpes étaient présents pour cette journée stratégique, coordonnée et organisée par le SÉDI, sur le cœur des métiers des syndicats : le contrôle des concessions électricité et gaz. Les enjeux et perspectives du nouveau contrat de concession électricité furent également largement évoqués.